

## Carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré public – Rentrée 2024

### *Au niveau national*

Le budget de l'Éducation nationale pour l'année 2024-2025 démontre de nouveau la priorité accordée à l'école, avec plus de 63 milliards d'euros, soit une augmentation de plus de 6,5%. Outre les enjeux de rémunération et d'accélération de carrière engagés l'année passée, le ministre a ouvert avec les organisations représentatives une réflexion sur l'attractivité du métier et la revalorisation des personnels de santé et sociaux en milieu scolaire pour garantir l'attractivité de ces postes.

Le plafond d'emploi du ministère est de 1 060 504 emplois équivalents temps plein, en hausse de 2% par rapport à 2023, du fait notamment de la création d'emplois d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH).

L'année scolaire 2023-2024 est marquée par une nouvelle baisse du nombre d'élèves (83 000), après une baisse de près de 79 000 élèves l'année précédente, soit près de 500 000 élèves en moins au total entre 2023 et 2027.

Cette forte baisse démographique induirait mécaniquement un retrait de 5 000 moyens d'enseignement, si l'on retenait une logique de stricte proportionnalité entre la baisse du nombre d'élèves et le nombre d'enseignants.

Le gouvernement poursuit toutefois l'objectif d'améliorer les taux d'encadrement dans le 1<sup>er</sup> et dans le 2<sup>nd</sup> degré. L'amélioration du taux d'encadrement permet un nombre moyen d'élèves par classe de 21,4 dans le premier degré.

Les autres moyens supplémentaires sont consacrés aux priorités du quinquennat :

- améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers avec priorité donnée aux enfants en situation de handicap (création d'un fonds pour soutenir l'achat de matériel pédagogique adapté : 25 millions d'euros) ;
- mieux accompagner les territoires (plan ruralité, plan quartiers prioritaires, dispositif Cités éducatives, favoriser la scolarisation en très petite section, développer les internats d'excellence, développer les vacances apprenantes) ;
- favoriser le succès et le bien-être de tous les élèves (automatisation des bourses sur critères sociaux, poursuite des actions en faveur de la mixité sociale et scolaire, du dispositif des petits déjeuners à l'école) ;
- favoriser l'épanouissement de tous les élèves (lutte contre le harcèlement à l'école, engagement de l'école pour les jeux olympiques et paralympiques, poursuite du pass Culture pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>).

### **Au niveau académique**

La baisse des effectifs dans les écoles publiques de l'académie se poursuit :

- 2 587 élèves en 2022 (prévision de - 3 137) ;
- 5 013 élèves en 2023 (prévision de - 3 001) ;

et une prévision de - 2 740 élèves en 2024.

L'académie de Nantes comptera en conséquence 92 emplois de moins dans le premier degré, le taux d'encadrement (le P/E, soit le nombre d'enseignants pour 100 élèves) continuera néanmoins de s'améliorer dans tous les départements.

	Variation d'effectifs R 2024	P/E 2023	Mesures R 2024	P/E prévu R 2024
Loire-Atlantique	- 699	5,72	- 25	5,79
Maine-et-Loire	- 508	5,76	- 20	5,83
Mayenne	- 359	6,05	- 17	6,08
Sarthe	- 714	5,84	- 10	6,00
Vendée	- 460	5,89	- 20	6,02
Académie	- 2 740	5,80	- 92	5,89

### **Zoom : pourcentage d'emplois affectés au remplacement**

Un point de vigilance : ne pas dégrader les moyens de remplacement.

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Loire-Atlantique	9,34	10,79	10,49
Maine-et-Loire	9,02	9,16	9,64
Mayenne	8,71	8,37	8,07
Sarthe	7,28	6,89	7,48
Vendée	8,17	8,23	8,13
Académie	8,69	9,20	9,25

## **Au niveau départemental**

- ✓ La diminution des effectifs de 359 élèves confirme une tendance baissière (- 11,3% en 5 ans ; - 20% en douze ans) ;
- ✓ Un retrait de 17 postes ;
- ✓ Un P/E de 6,08.

## **La méthode d'élaboration de la carte scolaire**

- ✓ Elle garantit la lisibilité et l'équité territoriale, associe les élus et les représentants des personnels.

Il s'agit de partager les enjeux d'un territoire rural marqué par la baisse importante de sa démographie scolaire, pour maintenir une offre de proximité attractive, faire évoluer son réseau scolaire public de la manière la plus pertinente, en s'inscrivant dans une démarche pluriannuelle (inscription dans un temps long pour identifier les tendances lourdes et inciter à l'action, pratiquer la temporalité différée pour accompagner cette action).

- ✓ Elle est en cohérence avec les principes présentés au sein de l'Observatoire des dynamiques rurales installé par madame la Préfète et madame la Directrice académique le 14 décembre 2023 et réuni de nouveau le 22 janvier 2024.

## **La carte scolaire 2024 dans le département se traduit par :**

- ✓ 18 fermetures de classe  
(NB : aucune de ces fermetures ne génère un taux d'encadrement supérieur à 24,5 élèves/classe) ;
- ✓ 3 ouvertures de classe ;
- ✓ 1 ouverture d'une unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) ;
- ✓ Un taux d'encadrement moyen qui reste stable et inférieur aux taux d'encadrement au niveau national : 20,93 élèves par classe (20,9 en 2023, 21,1 en 2022 ; 21,4 en 2021 ; 21,7 en 2020 ; 22,2 en 2019 ; 22,7 en 2018 ; 22,8 en 2017 et 23,4 en 2016) ;
- ✓ Un appui sera apporté par le positionnement d'un titulaire remplaçant à mi-temps dans les écoles suivantes :
  - Averton,
  - Blandouet - Saint-Jean,
  - La Pellerine,
  - Montsûrs - Saint-Cénére.

- La carte scolaire présentée en CDEN résulte de diverses consultations : elle est examinée en groupe de travail puis présentée aux instances paritaires qui donnent leur avis sur les mesures annoncées.

Ainsi, sur les 24 fermetures envisagées lors du groupe de travail, le projet de fermeture d'une classe à l'école Jean Tardieu à Montsûrs a été écarté.

- Lors du CSA, deux projets de fermeture ont été abandonnés :
  - à l'école de Bierné suite aux échanges avec les acteurs locaux, pour tenir compte de la présence d'élèves à *besoins* particuliers et *des indicateurs de résultats scolaires* ;
  - à l'école de Marcillé, en raison de l'arrivée de nouveaux élèves.

Des mesures d'appui ont été décidées pour les écoles qui passent de 2 à 1 classe et pour accompagner certaines écoles. Pour celles-ci, un enseignant surnuméraire interviendra à mi-temps tout au long de l'année scolaire. Il effectuera des remplacements l'autre moitié du temps.

Les écoles concernées sont les suivantes :

- École Paul Eluard (Mayenne),
- École Pierre et Marie Curie (Mayenne),
- Ecole Germaine Tillion (Laval),
- Ecole Hilard (Laval),
- Ecole La Senelle (Laval),
- Ecole de Blandouet/Saint-Jean,
- Ecole de Gorron,
- Ecole élémentaire de Renazé,
- Ecole d'Averton,
- Ecole de La Pellerine,
- Ecole de Saint-Cénéry – Montsûrs.

- Lors du CDEN, deux projets de fermeture ont été écartés :
  - à l'école de Ruillé-Froid-Fonds (RPI Ruillé Froid Fonds – Villiers Charlemagne) en raison d'effectifs en légère hausse et d'une *répartition pédagogique complexe* ;
  - à l'école Françoise Dolto de Laval en raison d'effectifs en nette hausse.

## Le détail des fermetures de classes (avec taux d'encadrement après mesure) :

Commune	Structure	Taux d'encadrement	École
AVERTON	3 à 2 classes	23	RPIC St Aubin du Désert et St Mars du Désert - Primaire
BEAULIEU SUR OUDON	3 à 2 classes	22,5	Ecole de l'Oudon Primaire
BOUERE	3 à 2 classes	21,5	Les Tilleuls -RPID avec St Brice Primaire
CHANGE	13 à 12 classes	22,08	Groupe scolaire du chemin vert Primaire
CHATEAU-GONTIER	8 à 7 classes	22,14	Chant d'Oiseau Élémentaire
CHATEAU-GONTIER	8 à 7 classes	21	Jean Guéhenno Élémentaire
COUDRAY	6 à 5 classes	22	Les Coryllis Primaire
DESERTINES FERMETURE TRANSFERT A FOUGEROLLES DU PLESSIS	2 à 0 classe 4 classes	15	RPIC Marin Marie Primaire
HAMBERS	3 à 2 classes	22,40	Emile Fussot RPID avec Jublains Élémentaire
LA PELLERINE EXPERIMENTATION CLASSE UNIQUE	2 à 1 classe	22	La clef des champs RPIC avec St Pierre des Landes
LA ROUAUDIÈRE	FERMETURE ÉCOLE		RPID avec St Aignan sur Roë
LAVAL	3 à 2 classes	23	Marcel Pagnol Maternelle
L'HUISSERIE	13 à 12 classes	24	Primaire
MAYENNE	4 à 3 classes	22,33	Louise Michel Élémentaire
MONTSURS Ex SAINT CÉNÉRÉ	2 à 1 classe	24	Christian Cabrol Primaire
NEAU	4 à 3 classes	24	Pique Prune Primaire
SAINT FRAIMBAULT DES PRIERES	4 à 3 classes	22,67	Henri Dès Primaire

## Le détail des 3 ouvertures de classes

Commune	Structure	Taux d'encadrement	École
CHANGE	Ouverture ULIS école		Groupe scolaire du chemin de fer
COSSE LE VIVIEN	Ouverture ULIS école		Jean Jaurès
LAVAL	7 à 8 classes	20,75	Charles Perrault 7 à 8 classes

## Les projets de fusion

### ✓ Écoles d'Évron :

- fusion des écoles maternelles      Les Grands Prés (2 classes)  
+ La Grande Valaisière (2 classes)
- école élémentaire                    + Jean Monnet (8 classes + ULIS)  
= école primaire Jean Monnet (12 classes + ULIS).

### ✓ Écoles d'Ernée :

- fusion des écoles                    maternelle (4 classes)  
+ élémentaire (8 classes + 1 ULIS)
- = école primaire Fernand Vadis (12 classes + ULIS).

La fusion des écoles d'Ernée ne recueille pas l'adhésion de l'équipe enseignante de l'école maternelle. Le dialogue se poursuivra dans les prochaines semaines.

Le projet de carte scolaire tient compte du contexte particulier de l'école Charles Perrault de Laval :

- ✓ Ouverture d'une classe et renforcement de la décharge de direction qui passe pour une durée de trois ans de 33% à une décharge complète.